Décision n° 2014-0759
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
en date du 1er juillet 2014
portant renouvellement d'autorisations d'utilisation de fréquences assignées
délivrées à diverses sociétés
pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile terrestre ou maritime

L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu le code des postes et des communications électroniques, notamment les articles L.41 à L.43, R.20-44-05 à R.20-44-26 et D.406-05 à D.406-17 ;

Vu le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 pris en application du 12° de l'article L.32 du code des postes et télécommunications et relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par les installations radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1531 du 24 octobre 2007 instituant une redevance destinée à couvrir les coûts exposés par l'État pour la gestion de fréquences radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 modifié relatif aux redevances d'utilisation de fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisation d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 2007 modifié portant application du décret n° 2007-1532 relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisation d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 12 juin 2014 portant modification du tableau national de répartition des bandes de fréquences ;

Vu les demandes présentées par les sociétés mentionnées en annexe ;

Après en avoir délibéré le 1er juillet 2014 ;

Décide :

Article 1 – Les sociétés citées dans l'annexe jointe sont autorisées à poursuivre l'utilisation des fréquences, précédemment assignées, qui y sont mentionnées, pour l'exploitation de leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile terrestre ou maritime, dans les conditions précisées dans la présente décision et son annexe.

© Autorité de régulation des communications électroniques et des postes

Article 2 – La présente autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques est attribuée à compter de la date de fin de la précédente autorisation jusqu'au 31 décembre 2019.

Les titulaires font connaître à l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes leur souhait de voir renouveler la présente autorisation d'utilisation de fréquences dans les conditions qui leur seront notifiées au moins un an avant sa date d'échéance.

Article 3 – La présente décision ne dispense pas de la délivrance des autres autorisations nécessaires à la mise en place des réseaux concernés, notamment de l'avis ou de l'accord de l'Agence nationale des fréquences en application de l'article R.20-44-11 du CPCE.

Article 4 – Les titulaires de la présente autorisation d'utilisation de fréquences radioélectriques sont assujettis au paiement des redevances de mise à disposition de fréquences radioélectriques et de gestion, selon les modalités fixées par le décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 modifié, susvisé.

Article 5 – Le directeur de l'accès mobile et des relations avec les équipementiers de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée aux titulaires.

Fait à Paris, le 1er juillet 2014 Le Président

Jean-Ludovic SILICANI

Annexe à la décision n° 2014-0759
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
en date du 1er juillet 2014

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants
Renouvellement
Autorisation jusqu'au 31/12/2019

Dossier	Titulaire	Utilisation	Frq
200400915	COMMUNE DE SAINT QUENTIN	02 ST QUENTIN	2 UHF
200900618	LEROY NICOLAS DAVID	73 LA COTE D AIME	1 VHF
200900780	ALTEO GARDANNE	13 GARDANNE	7 UHF
200900838	AIRBUS OPERATIONS	44 BOUGUENAIS	1 UHF
200900839	ASSOC MEDITER DE SECOURS ET AIDE	06 ST ANDRE DE LA ROCHE	2 UHF*
200900840	DESMAREZ SA	80 EPPEVILLE	2 VHF
200900842	MAYDAY SECURITE SAS	75 PARIS	1 UHF
200900843	CAMPING LES CRIQUES DE PORTEILS	66 ARGELES SUR MER	1 VHF
200900845	GENAS BOWLING	69 GENAS	1 UHF
200900846	ARKEMA FRANCE	30 VAUVERT	1 UHF
200900847	GRU JEAN BAPTISTE	80 MONCHY LAGACHE	1 UHF
200900848	LE FESTI-VALDAHON	25 VALDAHON	1 UHF
200900850	COMMUNE DE FRONTIGNAN	34 FRONTIGNAN	2 UHF
200900851	SERIS SECURITY	76 ROUEN	1 UHF
200900855	TRAVAUX D'ELECTRICITE & TELECOMMUNICATION	47 REAUP LISSE	1 UHF*
200900856	SERIS SECURITY	56 LORIENT	1 UHF
200900858	PV CP RESORTS FRANCE	80 FORT MAHON PLAGE	2 UHF
200900859	SCI EUREKA NANTERRE	92 NANTERRE	2 UHF
200900860	CARRIERES AUDOIN ET FILS	16 GARAT	1 UHF
200900862	SOC DENFERT IMMOBILIERE	75 PARIS	1 VHF
200900863	DUWIC	62 DUISANS	1 UHF
200900864	ASWO FRANCE	95 BEZONS	1 UHF
200900865	QUINTIN	94 CHEVILLY LARUE	1 UHF
200900866	ASS SYNDICALE LIBRE PLACE VENISE	34 MONTPELLIER	2 UHF
200900867	COMMUNE DE CHAMBRAY LES TOURS	37 CHAMBRAY LES TOURS	1 UHF
200900868	INOVA OPERATIONS	45 PITHIVIERS	1 UHF
200900872	ELYSEES VAUBAN	76 LE HAVRE	1 UHF
200900876	COMMUNE DE CAISSARGUES	30 CAISSARGUES	1 VHF
200900877	SYND INTERCOM DES EAUX	25 ABBEVILLERS	1 UHF
200900878	MAYDAY SECURITE SAS	92 NEUILLY SUR SEINE	1 UHF
200900879	UMGEGL GHM LES PORTES DU SUD	69 VENISSIEUX	2 UHF
200900881	ETS PUBLIC DE SANTE MENTAL	14 CAEN	2 UHF
200900883	LAURENT-PERRIER	51 LOUVOIS	1 UHF
200900892	SOC D'EXPLOITATION DES ETS	37 PARCAY SUR VIENNE	1 UHF
200900893	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	92 BOULOGNE BILLANCOURT	1 UHF
200900894	YDEMS	74 THONES	1 VHF*
200900897	COGEDE	30 MARGUERITTES	1 UHF*
200900898	COMMUNE DE CHALONNES SUR LOIRE	49 CHALONNES SUR LOIRE	1 UHF
200900899	CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE	22 ST CAST LE GUILDO	2 VHF
200900900	CAP VRACS	13 FOS SUR MER	1 UHF
200900901	SECURIGUARD SECURITE PRIVEE	90 BELFORT	1 VHF*
200900901	SECURIGUARD SECURITE PRIVEE	90 BELFORT	2 UHF*
200900902	SOCIETE RENE LIVET	71 ROMANECHE THORINS	2 UHF

Dossier	Titulaire	Utilisation	Frq
200900904	SAVOIE PAN	73 TOURNON	1 UHF
200900905	LES COOPERATEURS DE NORMANDIE	76 LE GRAND QUEVILLY	1 UHF
200900906	UNIVERSITE DE PARIS 5 DESCARTES	75 PARIS	2 UHF
200900911	ALPHAPRIM	77 LIEUSAINT	1 UHF
200900914	GIE HUMANIS RETRAITE	92 MALAKOFF	2 UHF
200900915	COMMUNE DES HERBIERS	85 LES HERBIERS	1 UHF
200900920	GOLF INT DE SOUFFLENHEIM	67 SOUFFLENHEIM	1 UHF
200900921	GAEC DU DOMAINE DES CUINS	03 TOULON SUR ALLIER	1 UHF
200900922	SOS SECURITE RHONE ALPES	63 CLERMONT FERRAND	3 UHF
200900923	GRANDS MOULINS DE PARIS	84 LE PONTET	1 UHF
200900924	CHAMB COMME ET INDUSTRIE	20 FIGARI	3 UHF
200900925	SYND EAUX ASSAINISSEMT BAS RHIN	67 BOERSCH	1 UHF
200900927	CFL CARGO	57 FLORANGE	2 UHF
200900933	CFL CARGO	57 AMNEVILLE LES THERMES	1 UHF
200900934	CFL CARGO	54 BOUXIERES AUX DAMES	1 UHF
200900935	FIRST MAINTENANCE COMPANY	97 LES ABYMES	1 UHF
200900936	SOCIETE DU DINARD GOLF	35 DINARD	1 UHF
200900939	DREAMTEAM SERVICES	94 VILLEJUIF	1 UHF*
200900940	STEF LOGISTIQUE SAINT SEVER	40 ST SEVER	1 UHF
200900941	DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE	31 TOULOUSE	2 UHF
200900943	SA INTER ISOL	64 ABIDOS	1 UHF*
200900944	CAMPENON BERNARD REGIONS	26 PIERRELATTE	5 UHF
200900945	COMMUNE DE ST NAZAIRE DE PEZAN	34 ST NAZAIRE DE PEZAN	1 UHF
200900947	MESSIER BUGATTI DOWTY	67 MOLSHEIM	2 UHF
200900948	ECOLE NAT DES PONTS ET CHAUSSEE	77 CHAMPS SUR MARNE	1 UHF
200900949	MUSEES DE LA VILLE DE STRASBOURG	67 STRASBOURG	1 UHF
200900950	CONCASSAGE EXTRACT RECYCL	03 BRANSAT	1 UHF*
200900951	SYNDICAT D'EAU D'ASSAINISSEMENT	74 ST JEAN DE SIXT	1 UHF
200900952	SOC NAT CHEMINS DE FER FRANCAIS	73 CHAMBERY	3 UHF
200900954	VINCI PARK SERVICES	85 LES SABLES D'OLONNE	1 VHF
200900955	TRIGION SECURITE	78 MARLY LE ROI	2 UHF
200900957	CRYOSTAR SAS	68 HESINGUE	1 UHF
200900958	SERIS SECURITY	37 TOURS	1 UHF
200900959	GEOSEL MANOSQUE	13 PORT DE BOUC	1 VHF
200900960	CARPOSTAL DOLE	39 FOUCHERANS	2 UHF
200900961	ASS SYNDICALE LIBRE PLACE VENISE	34 MONTPELLIER	2 UHF
200900963	SNEF	44 ST NAZAIRE	1 UHF
200900964	COMMUNE DE GRANDE SYNTHE	59 GRANDE SYNTHE	1 UHF
200900965	SITA DEEE	69 FEYZIN	1 UHF
200900966	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES	97 STE MARIE	1 UHF
200900967	HOLCIM GRANULATS FRANCE	21 ARCEAU	1 UHF
200900971	GUY DAUPHIN ENVIRONNEMENT	33 IZON	1 UHF
200900973	INSTITUT EMISSION DEPARTEMENTS	97 FORT DE FRANCE	1 UHF
200900974	SARL LE GRAND BLEU	34 AGDE	1 UHF
200900975	SECU EVENT	67 ECKBOLSHEIM	1 UHF*
200900976	MARQUES GUILLAUME	63 CLERMONT FERRAND	2 VHF*

* : les fréquences marquées d'un astérisque sont attribuées en partage et sans garantie de protection, pour une utilisation de façon localisée autour d'un site dont l'emplacement peut varier dans le temps